

Réactions aux recommandations du Comité consultatif sur la réalité policière

Bromont 26 mai 2021 - La présidente du conseil d'administration de la Régie de police de Memphrémagog, M^{me} Nathalie Bélanger, et le maire de Bromont, M. Louis Villeneuve, ont pris connaissance, le mardi 25 mai, du rapport du Comité consultatif sur la réalité policière. Ils y ont appris que le comité recommandait que les corps policiers de leur ville respective rejoignent les effectifs de la Sûreté du Québec.

Ainsi, les travaux lancés en décembre 2019, sous l'égide de la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, ont convergé vers un rapport contenant plus d'une centaine de recommandations. L'une de celles-ci est de faire passer de 31 à 13 le nombre de corps policiers au Québec.

Les changements proposés par le comité auraient une incidence sur les services de police de Bromont, de Granby, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Jérôme et de Thetford Mines ainsi que sur la Régie de police de Memphrémagog, qui comptent actuellement sur un service de police de niveau 1.

Il s'agit de la recommandation 13 dans laquelle on peut lire qu' « Évaluer le coût et les retombées des deux options d'organisation des services envisagées, soit le transfert à la Sûreté du Québec ou le rehaussement des structures existantes au niveau 3 actuel pour les municipalités de Bromont, de Granby, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Jérôme, de Thetford Mines, de la MRC des Collines-de l'Outaouais et de la Régie de police de Memphrémagog. ».

Même s'il est encore trop tôt pour les élus des villes touchées pour commenter l'intégralité du volumineux rapport, il est clair que la recommandation suggérant la disparition de leur service de police les incommode en venant à l'encontre de l'autonomie des municipalités et par le fait même de la loi no 122, *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.*

M^{me} Bélanger et M. Villeneuve allèguent, entre autres, qu'en ayant le contrôle sur les orientations données sur leur service de police, en fonction des besoins et des attentes de leur population, les policiers sont en mesure d'intervenir plus adéquatement auprès de celle-ci en créant un lien de proximité avec les résidents. La présence policière près des écoles primaire et secondaire à la rentrée scolaire est un exemple concret parmi d'autres.

CITATIONS

« À la suite du dépôt du projet des recommandations du Comité consultatif du livre vert, nous ferons le point sur la situation en fin de journée le 26 mai avec les membres du conseil d'administration de la Régie de police de Memphrémagog ainsi qu'avec les mairesses et les maires des municipalités desservies. La recommandation de remplacer notre corps de police par la Sûreté du Québec nous a surpris hier matin. Nous croyons qu'il appartient aux Villes de choisir de quelle façon elles souhaitent être protégées au point de vue de la présence policière. Je parle au nom des quatre municipalités desservies par la Régie de police de Memphrémagog en disant que nous sommes d'avis que notre niveau de protection est accru avec la présence d'un corps policier qui travaille en collaboration avec nous. Abolir notre Régie serait un malheureux pas de recul au niveau de la sécurité publique de même que sur le plan social de nos municipalités, »

- *Nathalie Bélanger, présidente du conseil d'administration de la Régie de police de Memphrémagog*

« Quel intérêt le comité veut-il défendre avec cette proposition d'abolition de corps de police ? Celui de nos citoyens ? Quel maire voudrait diminuer le service à ces citoyens, car c'est de cela qu'il est question. Bromont jouit d'un excellent service de police, présent et visible sur le territoire, près de la communauté parmi laquelle le taux de criminalité est très bas. La pertinence de notre corps policier est tout à fait justifiée, car nous ne sommes pas seulement une ville de 10,000 âmes. Nous recevons près de 2 millions de visiteurs par année, nous avons un parc scientifique qui accueille de grandes multinationales. Rappelons qu'à l'automne dernier nous avons aussi déposé un mémoire, conjointement avec la Ville de Lac-Brome, afin de nous regrouper pour la desserte policière. Pourtant, le rapport du comité en fait à peine mention. On nous répète fréquemment que les villes sont des gouvernements de proximité et bien, le gouvernement de proximité de Bromont veut conserver son corps de police ! Jamais je n'accepterai qu'on nous oblige à diminuer le niveau de service que nous avons actuellement. »

- *Louis Villeneuve, maire de Bromont*

-30-

Sources :

Catherine Page, directrice
Direction des communications et de la ville
intelligente
Ville de Bromont
Cell. : 450 531-4663

Claudia Fortin, directrice
Direction des communications,
technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
Tél. : 819 843-3333, poste 367